



#Avocatsdabord



ÉLECTIONS

DU 21 NOVEMBRE 2017

LISTE AVOCATS CONSEILS D'ENTREPRISES (ACE)

ACE - AVOCATS D'ABORD ...

Chères Consœurs, Chers Confrères,
A l'ACE, du jeune avocat à l'avocat honoraire, les femmes comme les hommes, les avocats quelle que soit leur expertise, dans l'intergénération et la valeur partagée, nous proposons pour le bien commun notre force, nos apports scientifiques et politiques et nos idées humanistes, réalistes, pour la profession toute entière, mais aussi pour l'évolution de notre droit.

A l'ACE, on écrit collectivement et en mode projet ce beau livre pour la profession d'avocats « Mutations dans l'univers des avocats » (octobre 2017).

A l'ACE, née il y a 25 ans en même temps que le Conseil national des barreaux et lui vouant dès lors un attachement tout fraternel, optimistes par nature, nous croyons à l'avenir d'un Conseil national des barreaux fort et respecté, piloté dans un esprit positif et constructif. Nous l'aiderons à consolider les qualités indispensables pour que ce représentant unique de notre si belle profession, vis-à-vis des Pouvoirs publics, la serve efficacement.

A l'ACE, il n'est un secret pour personne que nous sommes le syndicat représentatif des avocats du barreau dit d'affaires. Aussi, dans l'économie, pour l'entreprise et les entrepreneurs, aucune matière du droit ne nous est étrangère. Mais nous parlons tout autant droit de la famille, droit pénal, droits humains, droit de la santé, droit de l'art,... Nous nous battons pour l'accès au droit et à la justice, nous défendons l'égalité et la diversité, nous soutenons la responsabilité sociale des cabinets d'avocats.

Nos 26 commissions de travail et de réflexion, notre ACE-Jeunes Avocats, notre section internationale, notre LUNA Laboratoire de l'Univers des Avocats, notre think tank, seront autant de leviers pour l'action de nos élus au CNB.

L'ACE n'est pas réservée à une catégorie d'avocats qui pratiquent le droit de l'entreprise et le conseil à l'entrepreneur, elle est ouverte à tous les avocats pourvu que les valeurs partagées soient les mêmes, dignes, respectueuses, tournées vers le progrès.

Vos biens dévoués Consœurs et Confrères

AVOCATS D'ABORD !



Les candidats des listes ACE – Avocats Conseils d'Entreprises s'engagent pour :

Un avocat compétent, c'est-à-dire un avocat véritablement formé, de niveau 3^{ème} cycle, ne répétant pas les savoirs universitaires mais les appliquant dans l'optique de son exercice professionnel, apprenant les compétences du management et de l'entreprise d'avocats, formé par des instructeurs de qualité aux méthodes et qualifications vérifiées.

Nous exigeons aussi bien sûr la restauration du droit fiscal parmi les matières de l'épreuve écrite de spécialité à l'examen d'entrée aux CRFPA.

Un avocat ouvert car capable d'intégrer des compétences extérieures à la profession d'avocat par de légitimes passerelles, et lui-même mobile pendant sa carrière. Ces passerelles sont essentielles pour la respiration sociale et intellectuelle de la profession et la marche active vers la polyprofessionnalité.

La profession d'un avocat ouvert doit aussi peser sur les évolutions internationale et européenne de la profession, ainsi promouvoir les avocats et juristes français dans les organisations internationales, soutenir le droit continental comme facteur de croissance et de compétitivité, ouvrir les structures d'exercice à une démarche internationale (partenariats, filiales, succursales, associations entre avocats de barreaux de nations, outils d'information et

d'alerte sur les appels d'offres et appels à proposition internationaux, etc.).

Un avocat entreprenant, ce qui implique des mesures profondes et une démarche proactive des avocats pour adapter à la vie réelle et aux grandes mutations la collaboration et le statut des collaborateurs.

Travaillons à toutes les hypothèses de leviers financiers, sans œillères ni fausse pudeur, pour permettre aux entreprises d'avocats de croître et prospérer.

Nous demanderons que soient largement ouvertes aux avocats les activités économiques complémentaires dans le respect naturellement de nos principes essentiels – qui eux-mêmes devraient être recensés, structurés, codifiés pour être plus efficaces.

A ce que soient dès lors facilitées la création et l'exploitation de plateformes numériques juridiques et de legaltechs, par les avocats en exercice.

Nous proposerons que les travaux de l'Observatoire du CNB s'orientent vers l'analyse en continu des ouvertures du marché du droit et que soient mise en place à bref délai les règles et outils permettant à la profession de s'y adapter rapidement.

L'ACE est par ailleurs très attachée aux problématiques de l'accès au droit et à la justice : cliniques du droit, structures adaptées à l'aide juridictionnelle dotées d'avocats qualifiés et justement rémunérés, positionnement de l'avocat au centre du mouvement de déjudiciarisation des litiges, mesures d'égalité fiscale telles que le crédit d'impôt « honoraires d'avocats » au profit des particuliers, partenariat avec les magistrats, inspiration des procédures européennes pour repenser le procès français, en adéquation avec les besoins du justiciable et de la justice afin qu'elle soit rendue efficacement.

Un avocat responsable, intransigeant sur la protection du secret professionnel, prônant une déontologie claire et unifiée, moderne et adaptée à l'évolution des missions et du rôle de l'avocat dans son nouvel univers économique.

Et un avocat membre d'une profession forte et unie, ce qui implique de repenser son organisation et le fonctionnement de ses institutions pour une séparation claire des rôles et des fonctions entre le Conseil National des Barreaux et les Ordres, pour une représentation nationale puissante, disposant des moyens politiques et financiers lui permettant de remplir ses missions.

VOILA CE QUE NOUS VOULONS POUR VOUS,
POUR NOUS AVOCATS D'ABORD ! ET VOUS ?

Accompagnez-nous !

Le 21 novembre

soutenez les candidats de
l'ACE pour le Conseil
National des Barreaux.

**Faites le chemin
avec eux, avec nous
et pour vous !**

LISTE PARIS

- 1 Catherine PEULVÉ
- 2 Emmanuel RASKIN
- 3 Audrey CHEMOULI
- 4 Ludovic BLANC
- 5 Caroline de PUYSEGUR
- 6 Augustin DOULCET
- 7 Anne-Sophie NARDON
- 8 Thierry DAVID
- 9 Eleonore ZAHLEN
- 10 Jean-François DESBUQUOIS
- 11 Evguenia DEREVIANKINE
- 12 Xavier ODINOT
- 13 Maria LANCRI
- 14 Jean-Louis COCUSSE
- 15 Bénédicte BURY
- 16 Denis RAYNAL

LISTE CIRCONSCRIPTION NATIONALE

(hors Paris)

- 1 Christian LEROY (Lyon)
- 2 Caroline CTORZA (Strasbourg)
- 3 Jacques TAQUET (Hauts-de-Seine)
- 4 Sophie FERRY-BOUILLON (Nancy)
- 5 Laurent HOUARNER (Créteil)
- 6 Isabelle FRANC VALLUET (Toulouse)
- 7 Jean-Philippe BIDEGAINBERRY (Hauts-de-Seine)
- 8 Alice ONCLE (Lille)
- 9 Gilles CAMPHORT (Nantes)
- 10 Christelle GRENIER (Marseille)
- 11 Thierry CHIRON (Dijon)
- 12 Isabelle GRENIER (Marseille)
- 13 Jean-Marc LONJON (Grenoble)
- 14 Conny KNEPPER (Bordeaux)
- 15 Anthony BERTRAND (Lille)
- 16 Sabine BINISTI (Hauts-de-Seine)
- 17 Thierry GATARD (Blois)
- 18 Véronique DELTAN (Lyon)
- 19 Patrick MOUCHET (Rouen)
- 20 Sylvie SPINELLI (Marseille)
- 21 Deny MAZELLA (Bayonne)
- 22 Emmanuelle REGIMBEAU (Bordeaux)
- 23 Gilles PETIT (Marseille)
- 24 Emmanuelle FÉNA-LAGUENY (Hauts-de-Seine)